

## Sommaire :

- p.1 Mot du maire
- p.2 Mot du maire et Vie communale
- p.3 Vie communale
- p.4 et 5 Vie communale et État Civil
- p.6 Rendez-vous de l'automne et agenda du trimestre
- p.7 Travaux d'automne à l'ENS & « Cerf, dis-moi ton nom ? »
- p.8 et 9 Les pages de l'école
- p.10 Affiches-Rencontre de la famille Brooks
- p.11 et 12 Nos associations
- P. 13 « Tous à vos buis »
- p.14 Le courrier des lecteurs
- p.15 Informations pratiques
- P.16 L'actualité en images

## Le mot du maire

Par Frédéric Aubert

Depuis de nombreuses années, tout le monde répète que la situation des petites communes devient intenable face à la volonté -plus ou moins avouée- de l'Etat de les supprimer ou de les regrouper sur une large échelle. Mais les élus résistent et toutes les enquêtes d'opinion montrent que la population reste très attachée à l'échelon communal.

Qu'à cela ne tienne, pour éviter tout affrontement, les tenants d'une "simplification administrative" ont choisi la méthode Coué. Il suffit de vider progressivement les Communes de leur contenu et bientôt, le "fruit tombera tout seul".

Réduire drastiquement les capacités financières d'un côté, imposer à tous des règles qui sont à la fois incompréhensibles et insupportables par « les petits » et enfin leur retirer progressivement ce qui pouvait être leur raison d'être avec les avantages de la proximité.

Nous en sommes là, avec la compétence eau et, à n'en pas douter, la liste n'est pas terminée.

Ainsi à compter de 2020, pour nous, ce sera la Communauté de Communes du Trièves qui s'occupera des réseaux d'eau, ceci malgré le combat livré par les "petits maires" relayés par les associations d'élus (Association des Maires de France, Maires Ruraux, Elus de Montagnes...)

Restés sourds à tous ces appels, ainsi en ont décidé les parlementaires de la majorité présidentielle en début d'été.

Bien sûr, les choses changent et on ne peut pas fonctionner aujourd'hui comme il y a 50 ans : les déplacements sont devenus faciles et font partie de notre quotidien, les techniques de communication ont envahi notre espace, les technologies avancent à grands pas et c'est tant mieux. Que des évolutions, des adaptations soient nécessaires, nous n'avons jamais dit le contraire !

Pour autant, nous refusons d'être taxés de "passéistes" lorsqu'il s'agit de refuser de voir se réduire nos capacités d'action, de ne plus être capables de subvenir aux besoins des habitants de nos villages, avec comme conséquences de voir peu à peu la population vieillir, les activités

*Suite page 2*

TRÉMINIS, UN VILLAGE  
EN RÉSISTANCE

**75<sup>ème</sup> anniversaire  
Commémoration de  
l'attaque  
du maquis de Tréminis  
Dimanche 21 octobre**

Suite de la page 1 disparaître et nos villages mourir, tout comme de vastes lambeaux de territoires de notre pays.

Nous n'aurons ainsi -à terme- plus que de très grandes conurbations concentrant la quasi-totalité de la population, séparées par d'immenses espaces naturels presque inhabités et redevenus sauvages avec comme seule vie celle des citadins qui en feraient leur éphémères lieux de loisirs. Ceci n'est pas notre conception d'un pays harmonieux où les habitants sont égaux en droits.

Malgré ces difficultés, la vie de notre village se poursuit et notre objectif premier reste bien de soutenir cette dynamique.

Ainsi, vous verrez dans ce numéro un point sur les travaux de l'été, les dernières nouvelles concernant le café du village... ainsi que les événements à venir.

### **Vente de la cure**

Depuis quelques temps le conseil municipal a mené une réflexion sur le patrimoine communal.

Celle-ci s'est conclue par le constat que la commune était à la tête d'un important patrimoine bâti dont une partie ne lui était pas d'une grande utilité tandis que certains logements nécessiteraient des rénovations importantes. Or, les capacités financières de la Commune et les aides potentiellement mobilisables ne nous permettent pas d'y faire face.

Il a semblé plus intéressant de se séparer de certains bâtiments, d'en utiliser d'autres mieux et de manière plus rationnelle grâce aux capacités financières ainsi dégagées.

Ainsi, lors de sa séance du 28 juin 2018, le Conseil Municipal a décidé de mettre en vente l'ancienne cure située à proximité de l'église.

Après publication de l'offre, les propositions reçues ont été ouvertes début septembre et

la vente sera conclue avec la personne ayant fait la meilleure offre (115 600 €).

Un compromis sera signé dans les prochaines semaines.

### **Choix du futur locataire du local « café de village »**

Lors du conseil du 22 août 2018, après examen des 4 candidatures, de la viabilité du projet de chacun, il a été décidé de louer le local à Monsieur Didier Barrago, qui en plus de l'activité traiteur exercera l'activité de café/restaurant à Tréminis .

### **Suppression de la connexion WIFI « Treminis Public »**

Le nouveau règlement général de protection des données (RGPD) nous contraint à protéger les connexions Internet de la Mairie.

La connexion WIFI Treminis Public, directement reliée à la connexion des services de la mairie, ne garantissait pas une protection satisfaisante.

Un devis a été demandé pour créer une connexion WIFI indépendante. La Municipalité a renoncé à la mettre en place, compte tenu de son coût, et de la connexion 3G disponible sur Tréminis.

La connexion WIFI a donc été interrompue au 1er octobre.

### **Organisation des services**

Tous les mardis matin, une réunion de service est organisée avec les Adjointes au Maire, l'agent technique et la secrétaire de Maire.

C'est l'occasion de faire le bilan de la semaine écoulée et de préparer celle à venir.

Devant l'évolution des missions de l'agent technique, souvent amené à traiter des dossiers ou chantiers exclusivement via un support informatique, il a été décidé de faire l'acquisition d'un ordinateur portable.

Celui du secrétariat reste ainsi disponible pendant les ouvertures au public et l'agent technique pourra travailler dans le petit bureau situé au dernière étage de la mairie.

### **Travaux d'été**

Divers travaux d'aménagement du café, surveillance des eaux et réparations diverses, passage de la

débroussailleuse, de l'épareuse, PATA ou point à temps automatique, une technique ayant pour objet la réparation des couches de roulement des chaussées en des points où celles-ci ont subi des dégradations de surface, balayage, contrôle et entretien de la STEP de Château Méa, pose de buses pour la circulation routière, entretien du sentier rando-croquis et à l'accès de la zone de captage du Serre avec une convention ONF.

### **Adressage communal :**

Les chemins et rues du village ont été nommés. Nous remercions ceux qui ont fait des propositions. Nous nous sommes efforcés de garder les noms usuels ou de retrouver les noms anciens dans le cadastre Napoléonien. Maintenant le projet a été envoyé au bureau d'études « Savoie Informatique et Graphisme » qui le finalisera en numérotant les habitations avec les données GPS.

### **Un arbre remarquable**

Vous ne l'aviez peut-être pas remarqué... Pourtant cet épicéa a été classé « Arbre Remarquable » lors d'un inventaire établi par l'ONF il y a une vingtaine d'années.

Ce n'est pas tant son essence qui lui vaut ce classement mais ses dimensions : presque 3 mètres de circonférence pour environ 35 mètres de haut, qui font de lui le plus imposant de sa catégorie à Tréminis.

Vous pouvez le voir en vous rendant au chargeoir du Pique-Nique.

Blessé au pied récemment lors d'un stockage de grumes, l'agent forestier lui appliquera prochainement un « pansement ».

L'épicéa est en effet peu résistant à ce type de blessures et ses racines pourraient pourrir très vite.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que vous devez signaler à la mairie ou à l'ONF, toute exploitation de bois qui traverserait la propriété communale ou que vous stockeriez sur un chargeoir communal.





**Déclaration annuelle de ruches : Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre**

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)

Téléphone : 01 49 55 82 22

**A NOTER** : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récapitulé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 Août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches. (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2018)

La nouvelle **Maison de services au public** de Mens ouvre ses portes à la Maison du Département : **Mardi 9 octobre de 13h30 à 17h**

Venez découvrir les équipements et les services offerts, en présence de conseillers de la CAF et de Pôle Emploi : Accompagnement aux démarches administratives - Aide à l'utilisation des services et outils numériques - Accès facilité aux sites de la CAF, Pôle Emploi et à tous les services du Département (insertion, autonomie, action sociale, aide sociale à l'enfance, PMI, transports...) Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h.



**Enquête conditions de travail**



Une enquête nationale sur les conditions de travail et les parcours professionnels d'octobre 2018 à mai 2019



**Enquête INSEE sur les conditions de travail**

L'Insee et la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) réalisent, du 1<sup>er</sup> octobre 2018 au 31 mai 2019, une **enquête statistique sur les conditions de travail et les parcours professionnels**. C'est la seule enquête sur les conditions de travail de cette ampleur qui porte sur l'ensemble des actifs occupés. Cette enquête vise à cerner au plus près le travail réel tel qu'il est perçu par le salarié. Sa réalisation permettra d'avoir une vision globale et une description



**Nouveau à MENS**

**La Maison du Département labélisée "Maison de services au public"**

435, Rue Docteur Senebier  
38710 Mens  
04 80 34 85 00

Horaires d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
8h - 12h30 / 13h30 - 17h



Accompagnement aux démarches administratives



Aide à l'utilisation des services et des outils numériques



Accès facilité aux sites de la CAF, Pôle Emploi et à tous les services du Département (insertion, autonomie, action sociale, aide sociale à l'enfance, PMI, transports...)



Retrouvez toutes les MSAP sur [www.maisondeservicesaupublic.fr](http://www.maisondeservicesaupublic.fr)

concrète du travail et de son organisation.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez. *Pour en savoir plus et télécharger les visuels associés à cette enquête :*

<https://www.insee.fr/>

**FINANCES PUBLIQUES**  
**Service des impôts des Particuliers LA MURE**

**POUR UN MEILLEUR SERVICE, L'ACCUEIL DANS VOTRE CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES ÉVOLUE**  
**POUR VOS QUESTIONS COMPLEXES, PENSEZ DÉSORMAIS À PRENDRE RENDEZ-VOUS I**

sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)  
ou  
Au 04 76 81 17 54

ET TOUJOURS, 24H SUR 24, 7 JOURS SUR 7 SUR [IMPOTSGOUV.FR](http://IMPOTSGOUV.FR) ET SUR NOS APPLICATIONS MOBILES



### Opération « Choucas »

Organisé entre le 1er et le 4 novembre par la 27ème brigade d'infanterie de montagne (basée à Varcès) cet exercice a pour but de préparer les réservistes aux missions telles que Sentinelle et d'acquiescer les bases du savoir militaire.

En effet, la réserve opérationnelle est constituée de volontaires, citoyens Français âgés d'au moins 17 ans, issus de la société civile avec ou sans expérience militaire, qui souscrivent un engagement à servir dans la réserve opérationnelle, un contrat rémunéré d'une durée de 1 à 5 ans renouvelable. Ces volontaires font le choix de servir leur pays sans faire du métier des armes leur seule profession. Ils permettent de faire face à la simultanéité des opérations et

d'accroître la capacité des forces à durer en renforçant les unités d'active en particulier lors des pics d'activité (opération Sentinelle, intempéries, services d'ordre public lors d'événements majeurs, protection de bases navales, de points d'intérêt vitaux et d'installations sensibles etc).

### Cette année, « Choucas » se déroulera sur le territoire du Trièves avec un déploiement sur 3 jours de 300 réservistes issus des unités de la 27e BIM.

Un scénario proche de la réalité sera communiqué aux participants à leur arrivée afin de remplir les missions confiées tout au long de la manœuvre.

Cette année la thématique principale sera la sécurisation et la protection de la population en zone urbaine et rurale.

La journée du 1er novembre constituera la phase d'approche et ne nous concernera pas directement. En revanche, vendredi 2 verra le déploiement de l'unité Sentinelle et **pour la journée du samedi 3 novembre, Tréminis sera le point central de la manœuvre.**

300 militaires, 40 gendarmes et 20 pompiers participeront à l'exercice, le scénario étant centré au hameau de l'Eglise avec une simulation de prise d'otages. Cet exercice se déroulera uniquement pendant la journée et comportera des tirs.

Malgré cette présence importante et inhabituelle, il est précisé qu'il n'y aura aucune restriction de circulation sauf à proximité immédiate du bâtiment de l'église.

Cet exercice militaire se terminera par une prise d'armes le dimanche 4 novembre à Mens.

### Le bataillon de plus de 300 hommes stationnera à Tréminis à la salle des fêtes le samedi 3 novembre.

(secrétariat de mairie fermé)

### L'école de Tréminis

#### Passage à la semaine de 4 jours et projets de l'année

Les nouveaux horaires retenus sont les suivants :

Lundi :

9h00-12h00/13h30-16h30

Mardi, jeudi et vendredi :

8h30-12h00/13h30-16h

Il y a plus d'heures de cours le matin, moment où les enfants sont plus réceptifs aux apprentissages fondamentaux.

Le département a réorganisé le ramassage scolaire effectué avec compétence depuis de nombreuses années par les autocars du Grand Ferrand, pour prendre en compte ces nouveaux horaires. L'accueil du midi est maintenu et gratuit. C'est Alexandra Galeazzi qui se charge de cette mission. Aussi, comme elle s'occupe de l'agence postale le matin, les horaires du bureau sont un peu modifiés : ouverture à 8h45 et fermeture de l'agence à 11h45. Les ou-

vertures/fermetures du mercredi sont conservées en saison été/hiver.

Brigitte entame sa dernière année d'enseignement avec un effectif de 9 élèves, pas de nouveaux cette année. Certains enfants ont rejoint les écoles de Mens pour des raisons familiales de regroupement de fratries. Nous avons refusé les dérogations mais le service scolaire de la Communauté de Communes a accepté ces demandes à notre grand étonnement et déception. La nouvelle Inspectrice de la Circonscription Grenoble Montagne, madame Corinne Bousigue, s'en est aussi étonnée et a exprimé son indignation. Comme chaque année, l'école participera avec les autres classes uniques du Trièves aux activités EMALA (Equipe Mobile

Académique de Liaison et d'Animation) dont le principal projet s'orientera autour de la musique. Une classe « transplantée » à dominante natation est annoncée pour le mois de juin à Vaujany, regroupant les écoliers de Tréminis et de St Jean d'Hérans. Bonne année aux enfants, à Brigitte, Alexandra et aux transporteurs scolaires !



## Le Comité des Oeuvres Sociales ou COS 38 : cinquante années d'innovation sociale en Isère



Pourquoi aujourd'hui en Isère plus de 3 communes sur 5 adhèrent au COS 38 ? La réponse est à trouver auprès des 13 500 agents de la fonction publique territoriale qui bénéficient des services du COS 38.

### Rendre possible tout ce qui peut l'être

C'est la vocation associative du COS 38 : rendre possible tout ce qui peut l'être. En milieu rural ou urbain, en plaine et en montagne, dans le sud-Isère comme dans le nord-Isère, dans des petites communes et les grandes agglomérations.

Concrètement, tous les jours, le COS 38 accompagne plus de 13 000 agents adhérents en Isère, dans leur quotidien : prime de rentrée scolaire, de mariage, de naissance, prêt d'honneur, secours exceptionnel en cas d'aléa, prolongement d'adhésion pour les retraités...

### La grande famille du COS 38

Etre là, présents, fidèles, fiables, à chaque étape de la vie, ...cela noue une solidarité solidement ancrée, partout en Isère, au plus près des besoins de ses adhérents.

Etre là, disponibles pour trouver la solution de vacances, la sortie week-end avec les enfants, la découverte d'un spectacle ou le forfait de ski à prix doux. Parce que l'accès aux loisirs, rendre les vacances et la culture accessibles, c'est essentiel.

### Cette année, le COS 38 fête 50 ans d'innovation sociale

L'innovation sociale n'est pas un mot lancé en l'air. Cela consiste à inventer, proposer et porter des solutions là où les besoins sociaux sont mal ou pas satisfaits.

Et ça fait 50 ans que ça dure !

Le COS 38 n'a pas attendu l'obligation légale de constituer une sorte de « comité d'entreprises » pour les agents des collectivités, il est né du volontarisme des élus, il y a un demi-siècle. Cet esprit pionnier se perpétue depuis, et en 2018 le COS 38 développe ses contacts et partenariats au sein de l'économie sociale et solidaire. **Innover en restant fidèle à ses valeurs, et vitaminiser l'économie locale, en circuit court, c'est une priorité.**

Le plus important est à venir : Le COS 38 est déjà tourné vers les 50 prochaines années. Pour cela, il rejoint le Réseau des COS, Fédération nationale en création, pour mutualiser les ressources locales et promouvoir ses actions innovantes. Une bonne nouvelle pour ses adhérents et pour la vitalité locale !

A n'en pas douter, pour ses 50 ans le COS 38 n'a jamais été aussi jeune.

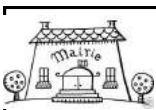
Contact : Fannie Dupé : 04 76 09 96 46 <https://www.cos38.com/>



### Horaires de la bibliothèque-relais à la Cure à Tréminis

Chaque mercredi de 14h30 à 15h30.

Une sélection de livres vous attend aussi à l'épicerie.



### Fermeture de la mairie

Le secrétariat sera fermé :

**Samedi 3 novembre**

**Jeudi 22 novembre**

**Samedi 22 décembre**

**Lundi 24 décembre**

**Lundi 31 décembre**

### État civil



#### Naissance :

Toutes nos félicitations à Pascale et Laurent Deymier à Château Méa pour la naissance de leur troisième enfant Naël, le 10 août.



#### Ils nous ont quittés :

Jean Marc Raffaelli le 19 juillet 2018 à 59 ans.

Bernard Rostaing le 19 septembre 2018 à 78 ans.

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles et aux proches.



#### De nouveaux Tréminisous

Nous souhaitons la bienvenue à Maryse et Jean Léger à Château Bas



#### Félicitations à Dony Leuci-Arnoux

pour son baptême républicain le 25 août

## Fleurissement du village



Un grand merci au Comité des fêtes qui, en fin d'activité, a offert les nouvelles jardinières et à tous les bénévoles qui ont participé à cette opération, donné des plants, planté de nouvelles fleurs et arrosé tout l'été !



## Vente de Brioches par le Sou des écoles de Tréminis

Le Sou des Ecoles propose une vente de brioches et de St Genix au prix de 5 €.

Vous pouvez passer votre commande au 06 81 06 63 92 auprès d'Aurore jusqu'au lundi 22 octobre au soir.

La distribution se fera le dimanche 28 octobre 2018 en matinée.



## Cérémonie de commémoration de l'Armistice Dimanche 11 Novembre

La cérémonie de Commémoration de l'Armistice de 1918 aura lieu au monument de l'Église à 11h15.

Un apéritif à la mairie clôturera la cérémonie.



## Repas des Aînés

Le repas des Aînés aura lieu **Mercredi 29 novembre à midi** dans la salle du conseil comme l'an dernier.

Les invitations seront envoyées début novembre aux résidents âgés de 70 ans et plus. Si vous ne recevez pas ce courrier, merci de le signaler au secrétariat de mairie.

Dans la limite des places disponibles, une personne de votre entourage peut vous accompagner et prendra son repas à sa charge.



## Repas festif d'automne

«Diots savoyards»  
**Samedi 24 novembre à midi**  
à la salle des fêtes

Organisé par le Trémini's club  
Diots cuits au chaudron sur sarments de vigne

17€/adulte,  
8€/enfants de moins de 12 ans  
Apéritif, vin, café compris.  
Sur réservation avant le vendredi 10 novembre  
Contact : Jacqueline Bonnet  
0476341946/0761316809

## Fête de Noël Dimanche 16 décembre

à 14h30



le dernier spectacle de marionnettes de la compagnie « Talabar »

### Fil rouge

« Barnabé ignorait que les fourmis étaient costauds, que les loups étaient méchants, mais pas trop. Barnabé ignorait qu'il n'était pas seul dans la vallée, qu'Aglaé pourrait l'aider à démêler le faux du vrai.

Si Barnabé avait su, jamais il n'aurait pensé que sa boîte était perdue, sa lumière fichue.

Si Barnabé avait su, jamais il n'aurait été effrayé par ce cri qui résonne, cette ombre qui impressionne.

On peut tout imaginer... Mais Aglaé le sait, les apparences peuvent être trompeuses ! »

Puis arrivée du Père Noël, distribution des cadeaux suivie d'un délicieux goûter !

Organisé par le CCAS



### Agenda du trimestre

Samedi 13 octobre	Écran vagabond 17h30 et 20h30
Lundi 15 octobre	Sortie du Trémini's club au théâtre à Grenoble
Vendredi 19 octobre	Vacances de Toussaint
Dimanche 21 octobre	Commémoration de l'attaque du maquis
Samedi 10 novembre	Écran vagabond 17h30 et 20h30
Dimanche 11 novembre	Commémoration Armistice au monument aux morts Place de la mairie à 11h15
Samedi 24 novembre	Repas « diots au chaudron sur sarments de vigne » 12 h salle des fêtes
Lundi 28 novembre	Conseil Municipal 20h30 mairie
Mercredi 29 novembre	Repas des aînés à midi
Jeudi 6 décembre	Sortie du Trémini's club à Autrans
Samedi 8 décembre	Écran vagabond 17h30 et 20h30
Dimanche 16 décembre	Fête de Noël des enfants 14h30 salle des fêtes

## Des groupes lycéens et étudiants de passage ont travaillé sur l'ENS cet automne

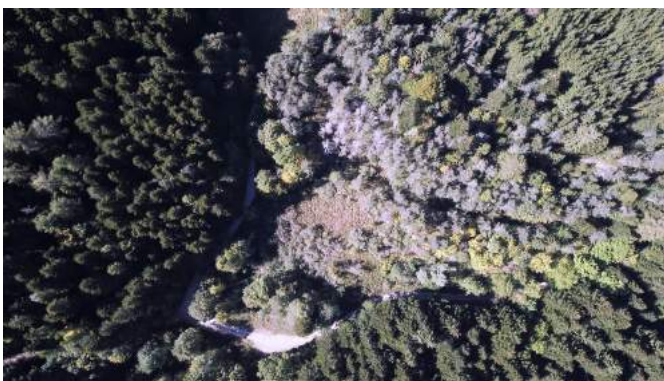
Le travail d'inventaire réalisé par le bureau d'étude Acer Campestre touche à sa fin. Ont été recensés sur le site : 220 espèces de fleurs, arbres et arbrisseaux, 7 espèces de reptiles et 3 d'amphibiens. Les chiroptères (chauves-souris) ont 3 représentants. Pour les oiseaux, 33 espèces ont été vues auxquelles s'ajoutent les 89 espèces recensées sur la commune.

Les lépidoptères (papillons) sont bien représentés avec 34 espèces ainsi que les orthoptères (sauterelles et criquets) avec 14 espèces. 19 espèces de mammifères terrestres sont présents sur la commune, 8 ont été vues sur le site. Une seule espèce d'odonate (libellules) est recensée. Cet inventaire n'est pas exhaustif. Il s'étoffera au fil des années.

Le Gîte de la Margelière a accueilli, début septembre, 18 élèves de seconde bac pro travaux paysagers de la MFR de l'Ouest Lyonnais. Ils ont passé la matinée du vendredi sur le captage et ont entièrement supprimé les repousses de ligneux (érables et frênes) sur toute la zone.



Le 19 septembre, 43 élèves de première STAV du Lycée agricole de Bourg



les Valence ont passé la matinée sur le site pour découvrir les processus de labellisation d'un ENS, la réalisation d'un plan de gestion. Fin septembre, 24 élèves de BTS Gestion et Protection de la Nature du lycée Agrotec de Vienne ont passé trois jours à Tréminis pour participer à la rédaction de quelques fiches actions du plan de gestion. Ils ont rencontré plusieurs acteurs (Bureau d'étude, Département, ONF, forestier, enseignante, propriétaires, M. Martin ...)

Un survol en drone a été fait le 28 septembre, par Michel Rabatel, permettant ainsi d'avoir une photo « aérienne » précise de la zone actuelle.

## Cerf : dis-moi comment tu t'appelles ?

A divers stades de sa vie, le Cerf change de nom. Les connaissez-vous ?

### Les appellations du Cerf en fonction de son sexe et son âge

De la naissance à 6 mois, mâle et femelle sont des faons. Le faon femelle gardera ce nom jusqu'à l'âge de 12 mois pour devenir une bichette. À partir de six mois, le faon mâle lui, devient un hère. À 24 mois, la bichette devient une biche et peut déjà être fécondée. Quant au hère, à l'âge de 12 mois, il devient un daguet de 1ère tête (bois en forme de dagues, caractérisés par l'absence de meules).



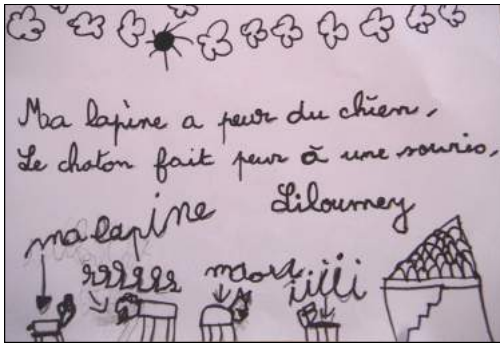
### Les appellations du Cerf d'après son physique

Lorsque le Cerf est porteur de bois, on le surnomme « Cerf coiffé ». A contrario, lorsque celui-ci est « décoiffé », c'est-à-dire qu'il a perdu ses bois, on parle alors de « Cerf mulet ». A ne pas confondre avec le « Cerf moine » qui lui, ne possède définitivement plus de bois (dû à la vieillesse ou suite à un accident).

### Les appellations du Cerf selon ses mœurs

Lorsque de jeunes cerfs tournent autour de la place de brame dans l'espoir d'un moment d'inattention du vieux cerf dominant, on parle de « cerfs satellites ». Un Cerf solitaire et méfiant qui n'est visible qu'au moment du brame est nommé quant à lui, « Cerf pèlerin », « Cerf fantôme » ou encore « Cerf nomade ». A l'inverse, on désigne « Cerf écuyer », un jeune Cerf qui en accompagne un vieux. Enfin, on parle de « Biche bréhaigne » lorsqu'une vieille biche est devenue stérile.

<https://www.chasse38.com/cerf-dis-moi-comment-tu-tappelles/> Le 24/09/2018 par [Audrey Vargas](#)



Dans la forêt, il y a plusieurs espèces d'oiseaux. Certains mangent des fruits et des insectes. Mays

CHARADES par Alexandre.

1) Mon premier est l'endroit où vivent les têtards.  
Mon second est indispensable à la vie.  
Mon troisième est quelqu'un de sot  
Mon tout est un arbre.

2) Mon premier est un liquide  
Mon second est l'endroit où on dort  
Mon troisième est une syllabe dans levier  
Mon tout est un arbre de la Provence

3) Mon premier est le contraire de bas  
Mon second est le contraire de tard  
On peut faire mon troisième avec une fille  
Mon tout est la saison la plus colorée.

Pendant l'hiver, la neige tombe sur les arbres. Le poids de la neige casse les branches.

Corentin.

Un jour inoubliable par Dony.

J'ai fait mon baptême républicain. Il y avait des dragées. J'ai mangé des mini-brochettes de tomates et de mozzarella et des brochettes de viande. J'ai eu des cadeaux : un pendentif, une nintendo, des vêtements, une place pour Disneyland et de l'argent.

Devinettes par Silmaé.

Je commence ma vie en vert, puis je la continue en jaune, et je tombe en marron. Qui suis-je ?  
Je suis le corps de l'arbre. Quand nous sommes à six, nous sommes un fruit. Qui suis-je ?

Solutions: une feuille d'arbre; un tronc. (six troncs=citron)

Une nouvelle écrite illustrée par Maélie et Quetzal.

Il était une fois deux sœurs dragons. Elles vivaient sur une montagne escarpée dans une grotte. Un jour, la plus petite des sœurs partit chasser un cerf. Elle l'attrapa et le mordit. Mais elle se fit surprendre par un chasseur qui l'emprisonna avec une chaîne. Au bout d'une heure, sa sœur s'inquiéta et partit à sa recherche. Elle rencontra le chasseur et le glaça. Avec du feu, elle fit fondre la chaîne et libéra sa sœur. Elles repartirent avec le cerf. Rentrées à la grotte, elles le firent chauffer et le mangèrent. FIN.



Retrouve les prénoms de la classe cachés dans la grille.  
Alexandre - Wassim - Mays - Dony - Maélie - Silmae - Quetzal - Liloumey - Corentin

Solutions: 1) mare/eau/niais, marronnier  
2) Eau/lit/vier, olivier  
3) haut/tôt/nœud, automne

MOTS CACHES, proposé par Wassim.

Q	W	A	S	S	I	M	L	C
E	U	L	E	Y	S	Q	I	O
D	Y	E	O	I	L	U	L	R
M	D	X	T	D	W	S	O	E
A	M	A	E	Z	N	M	U	N
E	E	N	W	P	A	E	M	T
L	W	D	Y	F	M	L	E	I
I	L	R	S	D	O	N	Y	N
E	N	E	S	I	L	M	A	E



# L'AUTOMNE et LE LAND'ART

L  
E  
S  
P  
A  
G  
E  
S  
D  
E  
L  
I  
E  
C  
O  
L  
E



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Photo 6



Photo 7



Photo 8



Photo 9

Texte A. J'ai encerclé mon œuvre avec des pommes de pin, puis j'ai déposé des feuilles jaunes. Au milieu, j'ai mis une noix et des fleurs de fusain. Au dessus, j'ai planté une petite branche de sapin. Alexandre

Texte B. J'ai créé une œuvre avec une pomme pin au milieu. J'ai mis des fleurs autour et des bâtons à côté. J'ai décoré la pomme de pin avec 3 feuilles, dont une rouge; Et en haut, j'ai déposé une mûre et une fleur de fusain. Maélie

Texte C. En haut, j'ai mis des feuilles rouges. J'ai ajouté des pissenlits. Au milieu, j'ai posé des feuilles jaunes. Et en bas, des feuilles tachetées. Au dessus j'ai décoré avec des feuilles roses. Wassim

Texte D. J'ai appuyé un bâton sur un buisson, près d'un arbre. J'ai posé de la mousse sur le bas du bâton avec des pommes de pin, des cailloux et une coquille d'escargot. J'ai planté des branches de sapin pour décorer le bâton. Quetzal

Texte E. J'ai créé une œuvre. J'ai posé des feuilles, une pomme de pin et une fleur violette sur de la mousse. Autour j'ai décoré avec des branches de sapin, trois galets et des branches de fusain. Silmaé.

Texte F. J'ai créé une œuvre naturelle. Je l'ai faite avec des pommes de pin. Entre les pommes de pin, j'ai décoré avec des fleurs roses, des écorces d'arbre et des baies noires et rouges. J'ai planté un feuillage en haut de l'œuvre et j'ai mis une tige de fleurs jaunes en bas. Dony

Texte G. A droite, j'ai posé un bâton avec une pomme de pin dessus. A gauche, j'ai mis quatre pommes de pin. Au centre, j'ai ajouté des feuilles et un bâton. J'ai décoré avec des fleurs de fusain. Liloumey

Texte H. Autour, j'ai mis des feuilles vertes avec des fleurs de fusain. J'ai posé des pommes de pin en cercle avec une branche de sapin et plein de petites choses de la nature. Corentin.

Texte I. J'ai mis des pommes de pin à gauche. J'ai posé de l'herbe. Puis en dessous, j'ai ajouté une feuille verte, une pomme de pin, des feuilles vertes et jaunes et encore deux pommes de pin et une feuilles verte. J'ai décoré avec des feuilles roses. Mays.

## VOS REPONSES

Photos	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Texte									

# Tréminis

## Repas festif d'automne

### "Diots savoyards"

### Samedi 24 novembre

### à MIDI à la salle des fêtes



Diots et pommes de terre  
cuits au chaudron  
sur sarments de vignes

Salade et desserts maison  
Apéritif, vin, café compris

Animations diverses !

17€/adulte, 8€/enfant de moins de 12 ans

Sur réservation avant le 16 novembre  
Jacqueline Bonnet 0476341946/0761316809

Organisé par le Tréminis club

IPNS

## Tréminis Fête de Noël dimanche 16 décembre

marché de Noël de 8h à midi  
devant l'épicerie organisé  
par le Sou des écoles de Tréminis  
suivi

à 14 h 30  
le nouveau spectacle de marionnettes  
de la compagnie Talabar  
"Fil rouge"  
puis "surprise"  
des écoliers  
à la salle des fêtes



et d'un goûter  
offerts  
par le CCAS  
aux enfants  
du village  
avec l'arrivée

du Père Noël et les cadeaux !



IPNS

### La famille du Captain Brooks en pèlerinage à Tréminis

Le Jeudi 25 avril 1963, vers 11 heures, un Woodoo F101 (avion de chasse à réaction) de l'US Air Force heurtait la falaise entre la pointe de l'Aupet et le Grand Ferrand vers 2200 mètres d'altitude au dessus de Tréminis. L'appareil avait quitté la base aérienne américaine de Laon (Aisne), vers 10 heures 15, pour une mission de reconnaissance photo sur les Alpes du Sud. Quand il aborde les massifs montagneux, au Sud de Grenoble, ceux-ci sont dans les nuages. Des habitants, qui virent l'appareil passer au dessus d'eux à basse altitude, entendirent quelques minutes plus tard une explosion et donnèrent rapidement l'alerte, ce qui permit aux sauveteurs de retrouver le lieu du drame dans ce site très avalancheux. Le pilote, le Capitaine Wesley Brooks, âgé de 28 ans, trouva la mort dans cet accident.

Les Tréminisous, très impressionnés par cet accident tragique n'ont rien oublié. En avril 2013, 50 ans après le décès de leur mari et père, Nancy Brooks, ses quatre fils et leurs femmes, contactés par Elie, Michel et Serge Gaudin de Lyon, étaient venus se



recueillir sur les lieux découvrant ainsi avec émotion, les circonstances réelles de la tragédie, tenues secrètes par l'armée américaine. L'accueil chaleureux a permis de créer une véritable et réelle amitié avec cette famille éprouvée. Un contact amical a été maintenu avec eux considérant leurs amis français comme "their Brook's family".

C'est ainsi que du 20 au 25 septembre, Nancy est revenue avec deux fils, leurs épouses et leurs enfants qui ont pu, à leur tour, découvrir les lieux où de nombreux débris du "Woodoo", l'avion de Wesley, leur grand-père, jonchent encore le pierrier. Vendredi 21 septembre, une randonnée "pèlerinage" très émouvante a permis de faire le "deuil" pour cette famille entourée par les amis français auprès de la stèle installée en hommage au "Captain Brooks".

Le séjour s'est terminé par une "croisière" sur le lac du Monteynard afin de leur montrer l'endroit où le pilote avait confondu le Drac et l'Ebron, s'engageant dans la mauvaise vallée, le conduisant vers son tragique destin face au massif du Ferrand, caché par la brume.

## TOUS À VOS BUIS.....LA PYRALE ATTAQUE

La pyrale du buis est bien partie pour ravager tous les buis de France. Ce papillon nocturne originaire d'Asie est un colonisateur rapide. En dix ans, son expansion a touché tous les départements du pays. Il a trouvé chez nous un territoire parfait : les températures lui conviennent très bien sur la majorité du territoire, la nourriture y est abondante et presque aucun prédateur en vue pour l'instant...de plus il a la particularité de pouvoir engendrer plusieurs générations par année.

### Comment reconnaître la pyrale du buis ?

La chenille est reconnaissable à sa tête noire luisante et à son corps vert clair, strié longitudinalement de vert foncé. Elle ressemble beaucoup à la piéride du chou ; mais on ne la trouve que sur le buis. L'adulte se présente sous la forme d'un papillon d'une envergure moyenne de 36mm. Les ailes sont d'un blanc nacré, bordées d'une bande brune avec des irisations dorées et violacées ; ce qui le différencie de toutes les espèces autochtones européennes. La grande majorité des espèces de papillons nocturnes que nous avons chez nous ne se nourrissent pas à l'état adulte pour la bonne raison qu'ils n'ont pas de trompe. Ce détail est très important, cela veut dire qu'ils ont une durée de vie limitée et donc un temps de ponte très limité également. Pour la pyrale du buis il en va autrement. C'est un papillon nocturne butineur, il se nourrit même à l'état adulte et donc il dispose de beaucoup plus de temps pour pondre et faire de nombreuses pontes d'où une prolifération exubérante.

### Cycle de vie de la pyrale du buis

Les femelles pondent entre 200 et 300 œufs par ponte. Ceux ci sont de forme très aplatie, translucides, collés au revers des feuilles de buis et éclosent au bout de 48 heures. Les chenilles vont muer 4 fois durant leur vie afin de grossir. A chaque stade elles deviennent plus voraces et ont besoin de beaucoup plus de nourriture. Les chenilles mangent tout ce qu'il y a de vert sur le buis, même les jeunes tiges. Et quand il n'y a plus de vert, elles s'attaquent à l'écorce, laissant une porte d'entrée facile pour les maladies et les champignons qui finiront de détruire la plante. Au bout de un mois de vie, les chenilles atteignent leur taille maximale de 4 cm. Elles vont alors se métamorphoser en chrysalide et trois semaines plus tard les papillons éclosent et le cycle redémarre immédiatement. Le cycle d'œufs à œufs est de 2 mois. La pyrale ne cesse son activité que par temps vraiment froid ; c'est-à-dire de novembre à mars environ. Durant l'hiver une partie des chenilles vont mourir et seules les jeunes vont se tisser un cocon pour résister au froid. Les chrysalides elles vont attendre tranquillement le mois de mars pour éclore....

### Attaque de la pyrale : il faut agir vite

Lorsque vous constatez que certains rameaux de vos buis dépérissent ou que vous commencez à apercevoir des chenilles sur les feuilles extérieures ; c'est que la pyrale est déjà bien installée et les dégâts bien avancés.

### Avec quoi traiter ?

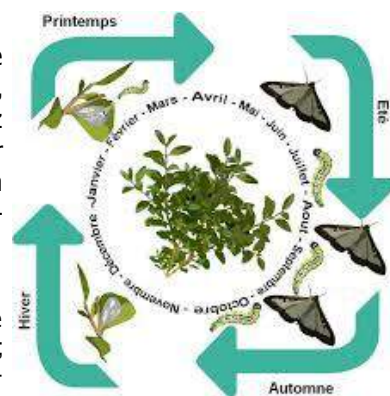
Le premier réflexe est bien souvent de se jeter sur le premier insecticide chimique et d'en asperger copieusement les buis. Ce traitement sera efficace, même trop efficace. Les chenilles vont bien mourir ; mais tout ce qui se trouve autour également, et pendant longtemps car ces produits ne sont pas biodégradables. A l'opposé, certaines personnes ne veulent mettre aucun traitement et font un ramassage manuel des chenilles. Si vous avez un tout petit buis, ça peut faire, mais si vous en avez toute une haie, jamais vous ne vous en sortirez. Donc il n'y a pas de mystère, il faudra traiter mais avec un produit naturel et sélectif ; mais pas n'importe lequel. Si vous traitez avec un produit à base de pyrèthre végétale, c'est naturel et biodégradable ; mais pas du tout sélectif. La pyrèthrine tue tous les insectes par contact et même les poissons.

### Voici un produit efficace : le bacillus thuringiensis Kurstaki

C'est une bactérie qui une fois ingérée par les chenilles, s'attaque à leur système digestif. La chenille cesse alors de manger et meurt en quelques jours. Ce traitement ne tue que les chenilles et pas les autres insectes des alentours, ni les papillons, même pas les papillons de la pyrale. Vous pouvez trouver ce produit très facilement en jardinerie. Il doit être pulvérisé sur toute la surface de vos buis, en veillant de bien mouiller également le dessous des feuilles. Le bacillus thuringiensis est sensible aux UV ; il est donc conseillé de traiter en fin de journée. Bien évidemment, ne traiter que si vous voyez des chenilles. Un traitement préventif ne sert strictement à rien ; car ce bacillus a une durée de vie très courte une fois pulvérisé. Vous devez refaire un traitement 8 jours après, au cas où quelques chenilles auraient échappé au premier passage. Si vous ne faites pas ce deuxième traitement, il y a de fortes chances qu'il reste quelques chenilles qui vont ravager vos buis. Une fois vos buis débarrassés de ces sales chenilles, l'affaire n'est pas close pour autant. Les papillons de la pyrale risquent de revenir pondre et donc il va falloir surveiller ça de près. Pour ce faire il est conseillé de mettre un ou plusieurs pièges à phéromones pour capturer les papillons mâles. Avec ce système vous allez non seulement savoir quand les papillons de la pyrale seront de retour ; mais en plus vous allez piéger une partie des mâles et donc réduire la ponte. Bien entendu ces pièges ne sont d'aucune utilité si vous voyez déjà des nuées de papillons le soir et de plus, ils seront très vite saturés. Les papillons pondent juste quelques jours après l'accouplement. Donc il est préférable de retraiter les buis environ 8 jours après l'arrivée des papillons.

### Que faire après la pyrale du buis ?

Après avoir détruit les chenilles, il est conseillé de laver avec un jet d'eau puissant les buis défeuillés. Ceci afin de les débarrasser des filaments et des feuilles sèches. Ensuite un épandage de compost permettra de booster les buis qui devraient repartir assez rapidement. La pyrale pouvant occasionner des ravages de mars à novembre, il faudra rester vigilant, car cet envahisseur n'est pas près de disparaître.





**La boule de Ferrand : Bilan de l'été**

**Un petit compte rendu des activités de la période estivale de la boule de Ferrand.**



Comme chaque été, le bureau de la boule de Ferrand a nettoyé et entretenu les abords du bouldrome, désherbé manuellement (le Monsanto manuel) les terrains, pour que vous puissiez les utiliser dans les meilleures conditions.

De plus, de travaux ont permis la réalisation d'urinoirs et la pose d'un WC toilette, ainsi que la modernisation de l'évier. Merci à Mathieu et à Gérard pour le boulot ! Les traditionnelles journées « enfants et famille » se sont dé-

roulées sous un soleil radieux. Beaucoup d'enfants sont venus participer au concours, cela fait plaisir à voir, la relève est peut-être là...

Pour la journée Famille, la nouvelle formule sans le repas (par manque de mains pour l'organisation) a rassemblé une vingtaine de doublettes. Les matchs furent acharnés mais conviviaux et la finale nous a tenus en haleine jusqu'au dernier point.

Le bouldrome va passer en période hivernage d'ici peu, quand l'été indien aura pris son envol et quand les boulistes iront ranger leurs boules. *Antony*

**Le sou des écoles**



Petite école qui tient debout... pour combien de temps.... nul ne le sait.

La rentrée passée, il fallait faire celle du sou, association qui soutient les activités de nos écoliers, mais le sou est à l'image de l'école, il a un bureau restreint...

Quoiqu'il en soit, nous avons prévu plusieurs manifestations :

- Une vente de Saint Genix et Brioches pour la Toussaint. (voir ci-après)
- Le marché de Noël prévu le jour de l'arrivée du père Noël sur Tréminis, le dimanche 16 décembre.

Noël sur Tréminis, le dimanche 16 décembre.

- Un loto de printemps.

Merci encore à toutes les petites mains qui animent le sou, et surtout à tous les donateurs qui financent les activités de nos écoliers.

Belle rentrée à tous !

*Antony*

**Vente de Brioches**

Le Sou des Ecoles propose une vente de brioches et de St Genix. Les brioches et St Genix sont confectionnés par Lionel, boulanger de Tréminis, et vous seront livrés en main propres, tout chaudement sortis du four, pour 5 €.

**Vous pouvez passer votre commande au 06 81 06 63 92 auprès d'Aurore jusqu'au lundi 22 octobre au soir.**

**La distribution se fera le dimanche 28 octobre 2018 en matinée.**

Parlez en autour de vous, les bénéficiaires de cette vente permettront aux élèves de l'école de vivre de beaux projets artistiques, culturels et sportifs pour l'année 2018-2019. Merci pour votre soutien !

**L'Ecran Vagabond**



Un fois par mois, 2 séances de cinéma, une « jeune public » à 17h30 et une « adulte »

à 20h30, vous sont proposées dans la salle des fêtes où vous attendent des bénévoles enthousiastes. Voici les dates des prochaines séances:

**13 octobre**

« Okko et les fantômes » à 17h30



« Guy » à 20h30



**10 novembre et 8 décembre :**

non communiqué



**L'ACCA de Tréminis**

La période d'ouverture de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée pour l'Isère du 9 septembre 2018 à 7h au 28 février 2019 au soir.

**La chasse de toutes les espèces est interdite pendant la période de chasse le vendredi (y compris les jours fériés)**

Arrêté n° -38-2018-06-07-003 préfecture de l'Isère



## L'été du Trémini's Club

Voilà, l'été et les vacances sont déjà loin, même si la météo nous laisse supposer que nous y sommes encore. Au club, si nous ne sommes pas réunis tous les jeudis, nous sommes quand même restés actifs.

Pour terminer l'année scolaire, Jeudi 6 juillet pour la dernière séance de TAP, un tournoi de pétanque a été organisé, réunissant grands du Trémini's club et petits de l'école pour un après-midi sportif des plus animés.

Les vacances d'été ont débuté par l'adaptation de la pièce «Théâtre sans animaux» de Jean Michel RIBES, de la compagnie «Le Lilas» de Manosque qui a conquis le public en jouant. Les comédiens de Manosque se sont succédé sur scène à un rythme endiablé pour le plus grand plaisir des spectateurs, enthousiasmés par le dynamisme et l'accent ensoleillé des acteurs. Une véritable ovation a salué les artistes, avant un repas partagé et convivial qui a permis à tous d'échanger et de communiquer !

Jeudi 19 juillet, une vingtaine d'entre nous et petits-enfants se sont rendus à Mens pour une journée historique et patrimoniale. Le matin, Françoise, des Amis du Musée, nous a conduits dans "la capitale" et a su nous captiver grâce à ses explications vivantes et très intéressantes. Elle nous a fait découvrir les trésors cachés et discrets de Mens comme les magnifiques portes en noyer percées d'oculus et ouvrant sur des jardins secrets intérieurs, les fontaines, les devantures encore typiques du Moyen Age... Nous avons admiré les engrangeous, les bâtisses bourgeoises recouvertes de tuiles écaillées, le temple, ancien poste de commandement de Lesdi-

guières, la superbe halle inscrite à l'inventaire des monuments historiques comme l'église, les fontaines et le café des Arts pour une pause gourmande dans un lieu original. L'après midi, ce fut la visite guidée du musée où l'on remonte le temps depuis l'époque pré-historique jusqu'à pratiquement nos jours avec pour finir une exposition consacrée aux colonies de vacances du Trièves. Celle-ci a beaucoup intéressé les tréminisous, certains ayant été eux-mêmes pensionnaires en colonie à Tréminis et y ayant rencontré leur épouse ! Une journée intéressante et instructive tout près de chez soi ! Comme quoi, il n'est pas besoin de voyager très loin pour découvrir les trésors du Trièves !

Le 29 juillet c'était la Foire à Tout. La chaleur n'a pas arrêté les visiteurs qui sont venus toute la matinée et ce dès 9 heures du matin. A midi, la buvette fut prise d'assaut, les hot-dogs, frites et sorbets avidement dégustés et les boissons fraîches très appréciées par cette journée caniculaire. Moins de visiteurs l'après-midi, peut-être ont-ils choisi la baignade dans les lacs aux alentours ? La journée se terminait par la remise des prix de la tombola qui fit de nombreux heureux particulièrement le gagnant du gros lot, un copieux panier garni. Cette journée réussie a permis aux habitants de se retrouver, aux touristes de découvrir ce joli village blotti au pied du Grand Ferrand qu'est Tréminis et à tous de passer un excellent moment convivial et sympathique.

Au mois d'Août quelques-uns ont participé au concours " famille" de pétanque qu'organisait la Boule de Ferrand. L'une d'entre nous, Henriette, a même été finaliste. C'était encore un bel après-midi.

Au cours de ce mois d'Août nous avons commencé à envisager et fabriquer les décorations de Noël, lorsque certains d'entre nous étaient libres.

Et puis le 1<sup>er</sup> septembre, nous avons accueilli 60 personnes à la soirée Népal proposée par Daniel Gueorguievsky et Jean Michel Asselin. Les festivités du Népal ont débuté par la projection d'un film témoignage du tremblement de terre de 2015 puis discussions et échanges avant un délicieux repas népalais préparé par Sitaram.

Pour les semaines à venir nous continuons à travailler sur les décors de Noël. Nous irons, le 15 octobre, à Alpexpo voir un spectacle de Music-Hall qui sera suivi d'une visite des « belles demeures de Grenoble », à la découverte de leurs escaliers remarquables et d'un riche patrimoine médiéval.

Le jeudi 6 décembre, nous irons comme chaque année, au festival International du film de montagne à Autrans, rendez-vous culturel majeur dans le milieu de la montagne, du cinéma et pour tous les passionnés de grands espaces.

Il faut aussi vous annoncer le maintenant traditionnel repas « Diots » qui aura lieu le samedi 24 Novembre à midi à la salle des fêtes du village. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes (voir l'agenda dans les pages de ce numéro).

A tous, un bon début d'automne !



A vos plumes ! Le coin de nos écrivains : *J'ai rencontré le vent*



*En marchant sur la route, j'ai rencontré le vent.  
Il a rougi mes yeux, je n'en suis pas très fan.*

*Alors, j'ai bifurqué et je m'en suis allée  
D'un pas plutôt léger, rencontrer la vallée.*

*Elle était verdoyante, ondulante de blés verts  
Avec un peu de bleu, on aurait dit la mer.*

*J'ai traversé sur des galets glacés, un torrent  
Mes pieds s'en souviendront aussi bien que du vent.*

*Puis j'ai fini ma balade sur un tapis de fleurs.  
J'en ai cueillies cent pour tresser un grand cœur.*

*Enfin, je suis repartie comme j'étais venue :  
J'ai écrit ce poème, aujourd'hui, dans ma rue.*



*Jeanine Charpentier*

**Opération Pamplemousses**

**FAITES LE PLEIN DE PAMPLEMOUSSES, DOUX, SANS AMERTUME ET RICHES EN JUS**

**Contact:** artsmartiauxdutrièves@gmail.com - 06 81 49 51 25

**Livraisons:**

- mercredi 9 janvier 2019 aux Sagnes (Mens) \* 14-18h
- vendredi 11 janvier 2019 salle du dojo (Celles) 17h30-20h

**OPERATION PAMPLEMOUSSE**



NOM, Prénom : .....

Commune d'habitation: .....

Numéro de téléphone: .....

Mail: .....

Règlement à joindre pour confirmation de commande. Encasement à la livraison.

	Quantité	Total
1 carton (40 à 48 pièces)	..... x 48 €	€
1/2 carton (20 à 24 pcs)	..... x 25 €	€
Lot 10 pamplemousses	..... x 13 €	€
<b>Retrait :</b>		
<input type="checkbox"/> Mer. 9 janv. 2019 Les Sagnes, Mens 14h-19h		
<input type="checkbox"/> Ve 11 janv 2019 Salle Dojo Celles 17h30-20h		..... €

**Commande avant le 15 novembre 2019**

**Dépôt des commandes et règlements (à l'ordre des AMT) jusqu'au 15/11/19**

- \* **Mens:** Coran et Gouffette - Pharmacie Besson - salle des Sagnes, les mercredis de 15h30 à 20h
- \* **Celles:** Au bon Palais Cellois - Bistrot de la Place salle du dojo, Vendredis (9h-12h) - mercredis (14-15h)
- \* **Monastier du Férey:** Restaurant l'Aller-Retour
- \* **Par soussier:** AMT - Lotissement Champlais - 38 930 Celles

**Contact:** artsmartiauxdutrièves@gmail.com - 06 81 49 81 25 - 06 24 42 11 95

Alice, pour Les Arts Martiaux du Trièves

Vos articles doivent parvenir avant le 15 des mois de septembre, décembre, mars et juin afin d'être publiés.  
Votre nom doit être mentionné en bas de votre article.  
mairietreminis@orange.fr amfitoussi@aol.com



**Horaires**

**Hiver** : du 1er novembre au 30 avril : lundi/mardi/jeudi/vendredi et samedi de 8h45 à 11h45 (fermée le mercredi)

**Été** : du 1er mai au 31 octobre du lundi au samedi de 8h45 à 11h 45

Courrier/Colis  
Services bancaires/Point Info Tourisme

☎ 04/76/34/70/79

agencepostaletreminis@orange.fr



**Horaires du secrétariat**

**de mairie**

Lundi de 9h à 12h

Mercredi de 9h à 12h

Jeudi de 13h30 à 16h30

Samedi de 9h à 12h

Le Maire reçoit sur rendez-vous  
04/76/34/73/39

[treminis.fr](http://treminis.fr)

☎ [mairietreminis@orange.fr](mailto:mairietreminis@orange.fr)



**Bibliothèque relais**

**Accueil tous les Mercredis de 14h30 à 15h30**

**Adhésion**

- Famille 15€

- Individuelle 10€

Antenne de la médiathèque de la CDC Trièves permettant l'emprunt des ouvrages de tout le réseau intercommunal

**ÉPICERIE SANSON**

À votre service ,

**Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 8h30 à 12h et de 16h à 19h, Dimanche de 8h à 12h**  
Du 1er novembre au 1er février 2016, l'épicerie sera fermée le mardi et vendredi après midi

Pain de la commanderie mardi, jeudi et dimanche **Tel 04 76 34 71 88**

**BOULANGERIE ALBORGHETTI**

Le Pain est en vente à l'épicerie Sanson le lundi, vendredi et samedi et le mercredi (en été seulement)

**Treminis Pizzas** le samedi soir au fournil 06 86 25 58 91

**LA FERME DU HAUT TRIEVES**

Magasin ouvert le

-mardi de 15h à 17h

-jeudi de 10h à 12h et de 15h à 17h

-samedi de 10h à 12h.



**GAEC DES AMARINES**

Vente directe -agneaux au détail, saucisses, saucisson à cuire- Le vendredi aux Granges

de 18h30 à 19h30

**Tel 06.81.91.53.50**



**LES TOURNEES**

**Boulangerie « Julien »** tournée à Château-Méa, l'Eglise et le Serre le mardi et le vendredi.

**Boucherie Marcou de Mens**

Livraison des commandes le Vendredi **Tel 04.76.34.60.38**

**AUTOCARS BLANC DU GRAND FERRAND**

☎ 06 75 41 78 98  
04 76 34 74 32

**Ligne Tréminis-Mens**

Circule tous les samedis sauf jours fériés

Aller	Arrêt	Retour
8h15	Le Serre	12h00
8h17	L'Ecole	11h58
8h19	Château-Méa	11h56
8h21	Château-Bas	11h54
8h35 à 9h05	D'Avers à Prébois	11h10 à 11h50
9h15	Mens	11h00



**TREMINIS TAXI**

**04 76 15 32 58**  
**06 22 27 92 81**

**VOIR LA MONTAGNE, AUTREMENT...**

**Antony Sanson**  
Accompagnateur en Montagne  
Trièves-Vercors-Devoluy

Contact@voirlamontagneautrement  
site internet  
[voirlamontagneautrement.fr](http://voirlamontagneautrement.fr)

**LE SORBET VAGABOND**

**Sylvain Truffet**  
Artisan Glacier et cuisinier

[sorbetvagabond@gmail.com](mailto:sorbetvagabond@gmail.com)

06 46 64 86 46  
Château-Bas



**ACCES A LA DECHARGE COMMUNALE**

Se présenter à la mairie pour retirer la clé. *En dehors des horaires d'ouverture du secrétariat, pensez à appeler avant de vous déplacer.*

Lundi de 9h à 12h/14h à 17h  
Mardi de 9h à 12h  
Mercredi de 9h à 12h  
Jeudi de 19h à 12h/14h à 17h  
Samedi de 9h à 12h

Décharge réservée aux déchets végétaux et gravas/bois.

**ORDURES MENAGERES**

A déposer aux différents mollocks Ordures Ménagères dans des sacs poubelles fermés.



**TRI**



Des mollocks sont à votre disposition aux points propres de Château-Bas et Château-Méa

**DECHETTERIE DE MENS**

Lundi : 9h - 12h / 14h - 17h30  
Mercredi : 9h - 12h / 14h - 17h30  
Samedi : 9h - 12h / 14h - 17h30

☎ 04/76/34/88/06

**URGENCES 0810.15.33.33**





5 juillet dernier TAP avec le Trémini's club



5 juillet Fête de l'école



7 juillet « Théâtre sans animaux » Cie le lilas de Manosque



14 juillet fête au village



19 juillet visite de Mens par le Trémini's club



29 juillet foire à tout



31 juillet cirque à la Margelière



26 juillet concours pétanque junior

12 août journée famille



30 août crêpes-party du Trémini's club



En septembre les écoliers et le Land'Art